

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Jacques-Parizeau
3e étage
Québec (Québec) G1R 5E7

À l'attention de France-Élaine Duranceau

Madame la ministre Duranceau,

Les loyers explosent et les locataires sont à bout de souffle. À cela s'ajoute la menace des tarifs décrétés par les États-Unis, qui alimente une incertitude économique pesante qui aura des impacts énormes sur le revenu des travailleurs et travailleuses. Nous ne pouvons plus absorber les augmentations aux loyers pendant que les salaires et les prestations stagnent et que le coût de la vie devient insoutenable. Chaque hausse de loyer imposée selon le calcul du Tribunal administratif du logement nous enfonce dans la précarité.

Vos méthodes de calcul sont illogiques et risquent d'appauvrir les locataires

Les récents changements apportés au Règlement sur les critères de fixation de loyer ne nous aident aucunement. Ils viennent normaliser des hausses de loyer fondées non pas sur les coûts réels de la gestion d'un immeuble, mais sur une logique marchande du logement, bénéficiant de manière abusive aux propriétaires. En plus, elles nous font payer, encore plus rapidement, l'ensemble des frais des travaux majeurs. Cette politique ne fait qu'aggraver la crise actuelle et précipiter davantage de ménages dans la misère.

Nous vous demandons de retirer toute considération relative à l'inflation dans les composantes du calcul d'augmentation des loyers pour 2025. C'est le minimum et c'est urgent.

La situation actuelle exigerait aussi un gel des loyers, le temps de mettre en place un véritable contrôle obligatoire des loyers, dont un registre, pour protéger l'ensemble des locataires.

Nous sommes des travailleuses et travailleurs, des familles, des étudiant·es, des aîné·es, des personnes racisées, immigrantes, des gens sur l'aide sociale, avec ou sans emploi. Nous ne pouvons plus supporter le fardeau des hausses injustifiées. Il est inacceptable que ce soit aux locataires de se battre individuellement contre des augmentations abusives, alors que les règles en place permettent ces abus.

Nous exigeons que vous agissiez dès maintenant : votre gouvernement a les moyens d'intervenir. Si votre gouvernement cherche réellement des solutions pour protéger les ménages québécois des menaces tarifaires et de l'instabilité économique actuelle, nous vous demandons de nous écouter. Montrez que vous prenez la crise du logement et les menaces économiques au sérieux en adoptant les mesures logiques : de meilleurs critères sur la fixation de loyer, un gel des loyers et un contrôle des loyers obligatoire, universel et équitable.

Bien à vous,

Un·e locataire qui ne peut plus payer pour l'avidité des propriétaires

